

# 10<sup>E</sup> ASSISES NATIONALES DES DÉCHETS

LA BAULE - 21 ET 22 OCTOBRE 2009

---

Cette année encore, la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement nous a confirmé sa confiance pour l'organisation de ces 10<sup>es</sup> Assises nationales sur le thème des "déchets".

Je voudrais remercier chaleureusement les organisateurs et en particulier M. Hubert FERRY-WILCZEK et souhaiter la bienvenue à tous les participants à cet événement qui fait date dans les calendriers chargés des élus, des professionnels, des industriels et des responsables des services de l'Équipement et de l'Environnement, tant cette question est aujourd'hui intégrée à nos comportements et au cœur de nos préoccupations environnementales.

Plusieurs objectifs ont été exprimés au cours du Grenelle de l'environnement.

Entre autres, notre pays souhaite réduire ses volumes de déchets de 7 % en 5 ans et atteindre un taux de recyclage des déchets ménagers de 35 à 45 % en 2015.

Avec la disparition probable et prochaine des énergies fossiles et alors que nous serons 9 milliards dans le monde en 2050, que la demande en énergie, notamment des pays comme la Chine, l'Inde ou le Brésil va doubler d'ici cette date, la problématique de la collecte sélective, du recyclage, de la valorisation énergétique de nos déchets dans nos pays développés se pose plus que jamais pour nous, sans doute moins pour d'autres.

En face de nous, les pays émergents ont des populations qui ont pris conscience de leur misère et qui ne supportent plus que 20 % de la population mondiale utilise 80 % des énergies actuelles.

Or, s'il est impossible de généraliser notre modèle de consommation, on ne peut pas non plus empêcher les autres de vouloir y accéder et de considérer leur croissance d'abord comme une priorité.

Et si dans ce monde dans lequel nous vivons, nous n'avons plus guère les moyens de diriger ou d'infléchir, nous pouvons au moins donner l'exemple.

Le succès d'une politique nationale des déchets voulue par l'Etat, passe par les élus locaux et surtout ensuite par le comportement de nos concitoyens. Pour cela, je souhaiterais très brièvement vous indiquer ce que nous faisons ici, à CAP Atlantique, la communauté d'agglomération qui regroupe 15 communes de la Loire à la Vilaine.

- a) Nous avons tout d'abord lancé une grande campagne de communication par nos moyens de diffusion, par des "ambassadeurs du tri", par les médias, mais aussi et surtout par nos équipes de collecte. Dans les collectifs saisonniers, ce sont les gardiens d'immeuble que nous avons sensibilisés.
- b) Nous avons mis en place des structures soigneusement choisies sur notre territoire : 9 déchetteries – 6 plateformes de déchets verts – 800 containers d'apport volontaire pour le verre, les journaux-magazines et les emballages légers. Distribué gratuitement des bacs à ordures ménagères et sacs en plastique à emballages légers dans nos 15 communes. Distribué gratuitement également 12.500 composteurs individuels.
- c) Nous avons mis en place des collectes sélectives pour les DEEE (580t en 2008 soit 8,3 kg par habitant) et les DASRI (déchets auto soins à risque infectieux) en 5 points de collecte pour environ 1.700 boîtes collectées.

d) Pour les ordures ménagères, nous nous dirigeons résolument vers le traitement de nos 30.000 tonnes, autour de 80 %, par "revalorisation énergétique", plus coûteux, mais sans dommage pour nos sols, nos nappes phréatiques, surtout dans ce pays de La Baule, Presqu'île Guérandaise, pays depuis toujours d'eau et de terre mêlées, où les zones humides, les marais salants, la Brière, les eaux du littoral,interpénètrent le territoire.

Toutes ces actions ont un sens, celui d'agir pour l'environnement, mais ils ont aussi un résultat financier, c'est de contenir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont on sait qu'elle a flambé dans de nombreuses collectivités qui ne s'étaient pas préparées à ces exigences nouvelles.

Demain, la tarification incitative, en introduisant dans le calcul de la TEOM une part de redevance au poids ou au volume, sera une force incitation des usagers à ne sortir leurs bacs que pleins, à trier encore plus où à composter.

Cela devrait donc être un facteur d'économie pour les collectivités ou pour le moins de stabilité, car les coûts de transfert et de traitement sont et seront sans doute toujours à la hausse, en raison de ce que j'exprimais tout à l'heure sur les coûts énergétiques.

Mesdames, Messieurs, à travers l'expérience d'une collectivité moyenne, j'ai souhaité vous apporter notre expérience du terrain, mais aussi démontrer que la volonté des élus, associée à des actions de communication offensives, entraîne des changements efficaces de comportement, même dans notre pays et même dans nos stations touristiques où, par définition, on est moins attentif et moins disposé à assumer quelques contraintes, lorsqu'on est en vacances, que dans sa résidence principale et sa vie quotidienne.

C'est aussi grâce à des Assises nationales de réflexion et d'échanges, comme celles d'aujourd'hui, que nous apprenons, que nous comprenons et que nous progresserons.

Yves Métaireau – Maire de La Baule-Escoublac – 21.10.2009/